

Pièces à fournir : - Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Livret de famille
- Attestation de prise de connaissance

↳ **INSCRIPTION À L'ÉCOLE JULES LAMAIRESSE**

Année scolaire : Classe :

↳ **VOTRE ENFANT**

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Lieu de naissance : Département : Nationalité :

Adresse complète (lieu principal d'habitation de l'enfant) :

Nom et adresse du centre de sécurité scolaire :

Nom et adresse de l'assurance scolaire :

↳ **PÈRE OU REPRÉSENTANT LÉGAL**

Nom, Prénom : Autorité parentale : Oui Non

Situation familiale : Célibataire Marié Veuf Divorcé Autre :

Adresse complète :

Profession / employeur :

↳ Domicile : } Portable : } Professionnel :

Adresse email :

Monespacefamille.fr* : déjà utilisateur souhaite un accès compte géré par le 2nd parent

↳ **MÈRE OU REPRÉSENTANTE LÉGALE**

Nom, Prénom : Autorité parentale : Oui Non

Situation familiale : Célibataire Mariée Veuve Divorcée Autre :

Adresse complète :

Profession / employeur :

↳ Domicile : } Portable : } Professionnel :

Adresse email :

Monespacefamille.fr* : déjà utilisatrice souhaite un accès compte géré par le 2nd parent

En cas de jugement de garde, merci de préciser le type de garde (copie du jugement obligatoire) :

garde alternée garde exclusive *veuillez préciser :* père mère

↳ **FACTURES RELATIVES AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES À ENVOYER À :**

père mère

** il est recommandé d'utiliser un seul accès par enfant pour les inscriptions, père ou mère.*

- Annexes : - Règlement intérieur du restaurant scolaire
- Règlement intérieur des activités périscolaires
- Notice d'utilisation de MonEspaceFamille.fr
- Tarifs des services périscolaire

↳ VOTRE ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Classe :

↳ SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les informations que vous allez compléter ci-dessous sont données à titre indicatif – depuis le 1^{er} février 2021, toutes les inscriptions sont à renseigner obligatoirement sur Monespacefamille.fr, par un des parents, dans les délais limites inscrits dans le règlement intérieur (voir notice d'utilisation de Monespacefamille.fr et le règlement intérieur des activités périscolaires).

Les inscriptions aux services périscolaires impliquent l'acceptation des règlements intérieurs annexés, ainsi que de la prise de connaissance des tarifs des différents services périscolaires en vigueur au moment des inscriptions.

Nous attirons votre attention sur le fait **qu'il est conseillé de respecter le rythme des enfants de maternelle en limitant leur temps de présence à la garderie du matin ou du soir si le repas du midi est pris au restaurant scolaire.**

- **Garderie du matin – de 07h45 à 08h35**

tous les jours lundi mardi jeudi vendredi

- **Garderie de fin d'après-midi – 1^{ère} heure de 16h15 à 17h15**

tous les jours lundi mardi jeudi vendredi

- **Garderie de fin d'après-midi – 2^{ème} heure de 17h15 à 18h15**

tous les jours lundi mardi jeudi vendredi

- **Restauration scolaire incluant la garderie du midi**

tous les jours lundi mardi jeudi vendredi

sans viande sans porc

allergies alimentaires : **joindre le Protocole d'Accueil Individualisé – PAI ou certificat médical**

- **Étude surveillée (dès la classe du CE1) – de 16h15 à 17h15**

Les jours de l'étude surveillée seront définis à la rentrée (lundi et jeudi en 2021/2022).

Êtes-vous intéressé(s) par ce service ? Oui Non

- **Garderie du mercredi par ANIM'JEUNES (dès l'âge de 5 ans) – de 07h45 à 18h00**

mercredi matin mercredi après-midi tous les mercredis

↳ **PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCES ET AUTORISÉES A VENIR
CHERCHER L'ENFANT (autres que les responsables légaux)**

Nom, Prénom : Lien avec l'enfant :

] Domicile :] Portable :] Professionnel :

Nom, Prénom : Lien avec l'enfant :

] Domicile :] Portable :] Professionnel :

Nom, Prénom : Lien avec l'enfant :

] Domicile :] Portable :] Professionnel :

↳ **AUTORISATIONS PARENTALES**

Je (nous), soussigné(s) représentant(s)
légal(aux) de l'enfant :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Autorise(ons) la commune de Saint Martin sur le Pré à reproduire ou présenter la ou les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre des services périscolaires et représentant mon enfant ci-dessus désigné, sur tous supports de communication (hors réseaux sociaux) existants ou à venir et notamment le magazine « le Saint Martinais ».

AUTORISATION DE SOINS

Autorise(ons) l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical (sur ordonnance uniquement), hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

ACTIVITÉS ET TRANSPORT (le cas échéant)

Autorise(ons) notre enfant à participer aux activités et utiliser les transports organisés.

Je (nous) déclare(ons) accepter que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, et exploitées pour permettre la mise en place des moyens humains nécessaires aux différents services périscolaires.

Je (nous) déclare(ons) exacts les renseignements portés sur cette fiche et atteste(ons) **avoir pris connaissance des règlements intérieurs des services périscolaires, du restaurant scolaire, ainsi que des tarifs en vigueur des différents services et m'(nous) engage(ons) à en respecter les dispositions.**

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité, les inscriptions aux services périscolaires vous seront refusées.

Dossier à retourner avant le 27 juin 2022 dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail mairie@mairie-saintmartinsurlepre.fr

Je (nous), soussigné(s) :

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent dossier.

Fait à : le :

Signature :